



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 8 septembre 2015 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

**Sont présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

**Est absente :**

Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
-------------------------	---------------------

**Sont aussi présents :**

Madame France Carpentier, directrice générale par intérim et monsieur Christian Michel, inspecteur en bâtiment et environnement et directeur des travaux publics.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin, ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 9 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

## **Ordre du jour**

### **000 Ouverture de la séance**

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août 2015

### **100 Administration générale**

- 1.1 Acceptation des salaires et remises pour août 2015
- 1.2 Acceptation du journal des déboursés (302 à 306)
- 1.3 Table de développement sociale Haute-Gatineau
- 1.4 ADMQ – Colloque de zone (17 et 18 Septembre 2015 )
- 1.5 Ville de Gracefield – Droits imposés Carrière et sablière
- 1.6 Ville de Gracefield – Demande d'appui
- 1.7 Centre Intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
- 1.8 Rampes pour fauteuil roulant – Centre municipal
- 1.9 La Maison Rouge – Demande de commandite

### **200 Sécurité publique**

- 2.1 Conseil d'administration Premiers répondants
- 2.2 Programme de perfectionnement pour officier de gestion en leadership organisationnel
- 2.3 Inspection des risques élevés et très élevés



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

### **300 Transport**

- 3.1 Tecq – confirmation des travaux réalisés
- 3.2 Soumission pour cônes et poteaux
- 3.3 Transformation remorque et assise de béton pour réservoir à diesel
- 3.4 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

### **400 Hygiène du milieu / Environnement**

- 4.1 Égoûts pour secteur village
- 4.2 Rapport de la MRC Vallée-de-la-Gatineau –Déversement chemin d'Orlo

### **500 Santé et Bien –être**

- 5.1 Maison de la Famille – Invitation Souper Blues

### **600 Aménagement, Urbanisme et Développement**

- 6.1 Inspection de la tour d'observation du mont Morissette
- 6.2 Tour Bell

### **700 Loisirs et Culture**

- 7.1 Lettre de félicitation Maison Rouge
- 7.2 Congrès loisir municipal

### **800 Correspondance**

- 8.1 Rapport d'activités du maire pour le mois d'août 2015
- 8.2 Exemple règlement feux en plein air et d'ambiance
- 8.3 MRC – Conseil en bref

### **900 Varia**

### **1000 Période de questions**

### **1100 Fermeture de la séance**

**2015-09-241**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 8 septembre 2015 soit ouverte à 19 h devant environ 9 contribuables.

**ADOPTÉE**

**2015-09-242**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Fernand Gagnon unanimement résolu :



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 8 septembre 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim, France Carpentier, en laissant le varia ouvert.

**ADOPTÉE**

**2015-09-243**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 AOÛT 2015**

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 août 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim, France Carpentier.

**ADOPTÉE**

**2015-09-244**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 28 AOÛT 2015**

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 août 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim, France Carpentier.

**ADOPTÉE**

**2015-09-245**

**ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN AOÛT 2015**

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 32 à 35 d'août 2015 et qui totalisent un montant de 29 577,78 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 13 898,92 \$ pour les salaires versés en août 2015 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 381,58\$ pour le mois d'août 2015 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 653,40\$ pour le mois d'août 2015 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**2015-09-246**

**ACCEPTATION DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS (302 À 306)**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'août 2015 qui totalisent un montant de 215 145.22\$ sur le journal des déboursés nos 302 à 306 soient acceptés.

**ADOPTÉE**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

---

NOTE : TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIALE DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU : LE MAIRE Y PARTICIPERA

---

**2015-09-247**

**ADMQ – COLLOQUE DE ZONE (17 ET 18 SEPTEMBRE 2015)**

CONSIDÉRANT QUE le colloque annuel de la zone Outaouais se tiendra les 17 et 18 septembre prochain au Château Cartier de Gatineau;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise Sylvie Frigault, soutien administratif, à participer à la journée du 17 septembre 2015 dans le cadre du colloque de zone de l'Outaouais et que les frais reliés à cette activité lui soient remboursés.

**ADOPTÉE**

**2015-09-248**

**VILLE DE GRACEFIELD – DROITS IMPOSÉS SUR LES SUBSTANCES (CARRIÈRES ET SABLÈRES)**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield a retenu la soumission de Carrière Tremblay et Fils afin de s'approvisionner de matériaux granulaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield veut conclure une entente avec la municipalité de Blue Sea sur l'attribution des sommes versées au fonds sur les carrières et sablières;

CONSIDÉRANT QUE l'article 78.13 sur la LCM permet de conclure une telle entente;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à la Ville de Gracefield de lui déposer un projet d'entente et que soit incluse une déduction des frais d'administration de 5% sur les sommes ainsi perçues par la municipalité de Blue Sea.

**ADOPTÉE**

**2015-09-249**

**VILLE DE GRACEFIELD – DEMANDE D'APPUI**

CONSIDÉRANT QUE le Premier Ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le Gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers envers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93% de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE quelques 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015; l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

D'appuyer la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

De demander à la FQM de ne signer le prochain Pacte fiscal que si seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- . Des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC
- . Une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec
- . Des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées
- . Des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes

D'envoyer une copie conforme à Monsieur Philippe Couillard, premier ministre du Québec, à Monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et ministre de la Justice, de la Condition féminine et Responsable de l'Outaouais.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS : RÉÉVALUATION DES RISQUES DANS VOS ÉTABLISSEMENTS

---

**2015-09-250**

**RAMPES POUR FAUTEUIL ROULANT – CENTRE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la sortie arrière du centre municipal n'est pas munie d'une rampe pour fauteuils roulants;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la construction d'une rampe pour fauteuils roulants à la sortie arrière du centre municipal et que cette dépense soit prévue et réalisée en 2016.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : LA MAISON ROUGE – DEMANDE DE COMMANDITE : ON DEMANDE D'OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS CAR AUCUN DÉTAIL

---



**2015-09-251**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION PREMIERS RÉPONDANTS**

CONSIDÉRANT QUE le 30 juin 2015, s'est tenue l'élection au niveau des premiers répondants de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les résultats sont :

. Président et responsable	Monsieur Éric Lacaille
. Vice-président	Monsieur Bruno Martin
. Trésorière	Madame Danielle Dénommé
. Secrétaire	Madame Anne Lafrenière

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la nomination du nouveau conseil d'administration du service des premiers répondants de la municipalité tel qu'énoncé au préambule.

**ADOPTÉE**

**2015-09-252**

**PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT POUR OFFICIER DE GESTION EN LEADERSHIP ORGANISATIONNEL**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec en partenariat avec l'ICARIUM organise un programme de perfectionnement pour officiers en gestion en leadership organisationnel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est offert en 6 séminaires répartis sur une période de 24 mois, dont un en automne 2015, 2 à l'hiver 2016, un en automne 2016 et deux à l'hiver 2017;

CONSIDÉRANT QUE le coût s'élève à 75\$ plus les taxes pour chaque séminaire pour les membres et que cette formation se tiendra au Service incendie de la Ville de Gatineau;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le directeur du service incendie, Éric Lacaille, à participer au Programme de perfectionnement pour officiers en gestion en leadership organisationnel et que les dépenses reliées à ce programme soient défrayées par la municipalité.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : INSPECTION DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS : POUR BUDGET 2016

---

NOTE : TECQ – CONFIRMATION DES TRAVAUX RÉALISÉS : POUR OCTOBRE 2015

---

**2015-09-253**

**SOUSSIONS GRAVIER – PROGRAMME TECQ**

CONSIDÉRANT QUE dans la programmation des travaux de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), adoptée lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015 et portant le numéro 2015-06-178, il est prévu de recharger plusieurs transitions et de mettre à niveau la surface de roulement de matériaux granulaires, de creuser des fossés et de remplacer des ponceaux en guise de préparation pour le recouvrement de surface double qui sera installé en 2016;



CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu d'inviter au moins deux(2) entreprises pour la fourniture de matériaux granulaires qui serviront à réparer la structure de la surface de roulement;

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés à Les Entreprises Christian Fortin et à la Carrière Clément Tremblay & fils pour l'achat de 1500 tonnes métriques de gravier 0-3/4 MG-20, 2000 tonnes métriques de sable tamisé MG-112, 2000 tonnes métriques de gravier 0-2 ½ MG-56 et 150 tonnes métriques de pierres de 4-8'' livrées à divers endroits, soient sur le chemin du Lac-Long entre les kilomètres 0 et 12,5;

CONSIDÉRANT QUE seulement la Carrière Clément Tremblay & fils a soumis des prix, soit :

- 16.74\$/tm (incluant les taxes applicables et le droit imposé) pour le 0-3/4 MG-20;
- 9.55\$/tm (incluant les taxes applicables et le droit imposé) pour le sable MG-112;
- 16.74\$/tm (incluant les taxes applicables et le droit imposé) pour le 0- ½ MG-56;
- 19.94\$/tm (incluant les taxes applicables et le droit imposé) pour la pierre 4-8'';

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat des matériaux granulaires soumis par la Carrière Clément Tremblay & fils au prix de :

- 16.74\$/tm (incluant les taxes applicables et le droit imposé) pour le 0-3/4 MG-20;
- 9.55\$/tm (incluant les taxes applicables et le droit imposé) pour le sable MG-112;
- 16.74\$/tm (incluant les taxes applicables et le droit imposé) pour le 0- ½ MG-56;
- 19.94\$/tm (incluant les taxes applicables et le droit imposé) pour la pierre 4-8'';

**ADOPTÉE**

#### **2015-09-254**

#### **SOUMISSIONS RÉTROCAVEUSE – PROGRAMME TECQ**

CONSIDÉRANT QUE dans la programmation des travaux de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), adoptée lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015 et portant le numéro 2015-06-178, il est prévu de recharger plusieurs transitions et de mettre à niveau la surface de roulement de matériaux granulaires, de creuser des fossés et de remplacer des ponceaux en guise de préparation pour le recouvrement de surface double qui sera installé en 2016;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'inviter au moins deux (2) entreprises pour la fourniture du rétrocaveuse pour les travaux de creusage, de pose de ponceaux, et de mise en forme préliminaire de la surface de roulement;

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés aux Entreprises Christian Fortin et à la Carrière Clément Tremblay & fils pour la fourniture d'une rétrocaveuse à un taux horaire, incluant les équipements, la main d'œuvre, les pièces, le service et le carburant nécessaire à la complète exécution des travaux de creusage à divers endroits sur le chemin du Lac Long

CONSIDÉRANT QUE seulement la Carrière Clément Tremblay & fils a soumis des prix, soit :

- Taux horaire de : 85\$/h, incluant l'équipement, l'opérateur, les pièces, le service et le carburant nécessaire à la complète exécution des travaux de creusage à divers endroits dans la municipalité;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil approuve le prix soumis par Carrière Clément Tremblay & fils pour la rétrocaveuse et ce, au taux horaire de 85\$/heure.

**ADOPTÉE**

**2015-09-255**

**SOUSSION POUR CÔNES ET POTEAUX**

CONSIDÉRANT QUE Les Enseignes Duguay ont un surplus d'inventaire de poteaux pour la signalisation de type 2 et de 12 pieds de longueur;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire consiste en 29 unités au prix de 32\$/unité au lieu de 42\$/l'unité;

CONSIDÉRANT QUE les cônes utilisés par le département de voirie ne répondent plus aux normes en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les Enseignes Duguay nous offrent des cônes 28 pouces avec les deux bandes réfléchissantes requises par la norme en vigueur, au prix forfaitaire de 22,50\$/unité plus les frais de transport applicables de 60\$, au lieu de 28,50\$/unité plus transport, si nous l'aidons à se libérer de leur surplus d'inventaire de poteaux 12 pieds de type 2;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de 29 poteaux au prix de 32\$ par poteau et 10 cônes de 28 pouces au prix de 22,50\$ + 60\$ de livraison.

**ADOPTÉE**

**2015-09-255(A)**

**TRANSFORMATION REMORQUE ET ASSISE DE BÉTON POUR RÉSERVOIR DIESEL**

CONSIDÉRANT QUE la remorque est située directement où auront lieu les travaux de creusage pour les assises la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE le réservoir de diesel servant à approvisionner les 3 camions de voirie est dans la remorque et que cette installation contrevient aux normes de la Régie du bâtiment du Québec;

CONSIDÉRANT QUE notre compagnie d'assurance exigent que ce réservoir soit installé selon les normes en vigueur de la RBQ;

CONSIDÉRANT QUE nos besoins en diesel sont beaucoup moins importants depuis que nous nous sommes départis de la niveleuse;

CONSIDÉRANT QUE les coûts associés à l'installation conforme du réservoir sont de l'ordre d'environ 20000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'écart de prix entre le diesel livré incluant la location du réservoir et le prix à la pompe ne justifie plus d'avoir sur place un réservoir, surtout avec les besoins actuels;

CONSIDÉRANT QUE la remorque n'est pas visuellement compatible avec les installations sportives qui se construisent autour;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :





**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

QUE ce Conseil autorise que le réservoir soit utilisé jusqu'à ce qu'il soit vide, et que la municipalité retourne ce dernier aux Huiles HLH terminant ainsi l'engagement de location avec eux, et que la remorque soit déplacée au terrain de l'ancien écocentre pour but de remiser les différents équipements saisonniers et autres.

QUE dorénavant, les camions de voirie pourront se rendre à une station service une fois par semaine (ou selon besoin) pour remplir leurs réservoirs.

**ADOPTÉE**

**2015-09-256**

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

CONSIDÉRANT QU'une subvention de 30 000\$ a été accordée pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal par le Ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve les dépenses pour les travaux de rechargement de gravier et de creusage de fossés sur le chemin de la Perdriole pour un coût total 46 775.93\$ dont 30 000\$ est subventionné;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : ÉGOUTS POUR LE SECTEUR VILLAGE : EXPLICATIONS DONNÉES CONCERNANT LA SUPERFICIE DES TERRAINS DANS LE VILLAGE VS LES INSTALLATIONS SEPTIQUES : SERA DISCUTÉ AU BUDGET 2016

---

**2015-09-257**

**RAPPORT MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – DÉVERSEMENT CHEMIN D'ORLO**

CONSIDÉRANT QUE le 25 août 2015, l'entrepreneur de la vidange des fosses septiques avait stationné un réservoir contenant de l'eau usée à l'intersection sud-ouest du chemin d'Orlo et de la Véloroute des Draveurs;

CONSIDÉRANT QUE cette même journée, la valve en haut du réservoir s'est ouverte et que des eaux usées se sont écoulées par terre;

CONSIDÉRANT QUE par la suite, l'entrepreneur et l'inspecteur municipal ont procédé au pompage d'une partie de l'eau écoulée et du sol souillé;

CONSIDÉRANT QUE le 27 août 2015, la municipalité a communiqué avec le service de Génie Municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et que l'ingénieur est venu sur les lieux pour constater l'état de la situation;

CONSIDÉRANT QUE par mesure préventive et par diligence raisonnable, il a demandé d'excaver la zone où le sol était susceptible d'être souillé, de transporter les matériaux excavés à l'écocentre de la municipalité placés sur des toiles de polyéthylène et d'épandre du gravier naturel;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QU'un rapport a été rédigé à cet effet par, monsieur Joël Lacroix, ingénieur du Service du Génie Municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et a été déposé lors de cette séance tenante et portant le numéro de référence : BLU-1504;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte le rapport de l'ingénieur, monsieur Joël Lacroix, du Service du Génie Municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, portant le numéro de référence : BLU-1504.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : MAISON DE LA FAMILLE – INVITATION SOUPER BLUES

---

**2015-09-258**

**INSPECTION DE LA TOUR D'OBSERVATION DU MONT MORISSETTE**

CONSIDÉRANT la construction de la tour d'observation au mont Morissette en 2013;

CONSIDÉRANT QU'il serait recommandé et sécuritaire de préparer un programme d'entretien préventif pour la tour;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé un estimé à la firme Génibois qui avait déjà soutenu la cie Telmosse lors de la construction de la tour;

CONSIDÉRANT QUE dans son offre de services professionnels en ingénierie de structure, la firme Génibois propose comme mandat :

- . Visite sur le site pour y prendre des photos et documenter l'état actuel de la tour; ces photos pourront servir à la rédaction du programme d'entretien pour indiquer, par exemple, l'emplacement d'écrous à vérifier et resserrer si nécessaire;
- . Rédaction du programme d'entretien incluant des photos et plan de la tour afin de localiser les éléments à vérifier – une fiche d'entretien périodique. Le technicien responsable de l'entretien pourra utiliser cette fiche pour s'assurer qu'il a vérifié chacun des points importants tel que le serrage adéquat des contreventements, l'état des poutres et des colonnes, l'absence de boulons et d'écrous, le signe de vandalisme, etc.

CONSIDÉRANT QUE la proposition d'honoraires professionnels s'élève à 2 900\$ plus les taxes;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la proposition de la firme Génibois au montant de 2 900\$ plus les taxes pour la préparation d'un programme d'entretien préventif de la tour au mont Morissette;

QUE cette dépense soit prévue pour l'année 2016;

**ADOPTÉE**

---

NOTE : REMISE D'INFORMATION À JOUR CONCERNANT LA POSSIBILITÉ D'UNE TOUR BELL À MÊME LA TOUR DE CHGA – EN ATTENTE D'INFORMATION D'UNE PART ET D'AUTRE

---



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2015-09-259**

**LETTRE DE FÉLICITATIONS MAISON ROUGE**

CONSIDÉRANT QUE le 22 août dernier, les propriétaires de la Maison Rouge située sur la rue Principale, a tenu une seconde exposition de photos sur l'histoire des grandes familles du Lac Long et du Happy Mountain;

CONSIDÉRANT QUE cet événement a attiré beaucoup de gens et permet de faire connaître notre belle municipalité et les gens qui ont contribué à la bâtir;

CONSIDÉRANT QUE c'est grâce à des personnes comme eux, que la municipalité de Blue Sea brille par sa beauté culturelle et historique;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QU'une lettre de félicitations soit envoyée à madame Sylvie Garneau et monsieur Claude Martel, propriétaires de la Maison Rouge.

**ADOPTÉE**

**2015-09-260**

**CONGRÈS LOISIR MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE le Congrès loisir municipal se tiendra du 7 au 9 octobre 2015 à Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE ce congrès vise à outiller les travailleurs en loisir par de la formation et du partage de bons coups;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la participation du coordonnateur en loisirs, monsieur Éric Lacaille, à participer à la journée du 8 octobre 2015 au prix forfaitaire de 57.49\$ taxes incluses, pour les municipalités de 5000 habitants et moins de l'Outaouais.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MAIRE POUR LE MOIS D'AOÛT 2015

---

NOTE : EXEMPLE RÈGLEMENT FEUX EN PLEIN AIR ET D'AMBIANCE

---

---

**NOTE : MRC – CONSEIL EN BREF**

---

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 19H37 À 20H06

**2015-09-261**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 8 septembre 2015 soit close à 20h07.

**ADOPTÉE**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

---

Laurent Fortin  
Maire

---

France Carpentier  
Directrice générale par intérim  
Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée, France Carpentier, Directrice générale par intérim de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8 septembre 2015.

---

France Carpentier,  
Directrice générale par intérim et Secrétaire-trésorière